

INAP^oRC

LES PROFESSIONNELS DE LA FILIÈRE PORCINE FRANÇAISE

RAPPORT D'ACTIVITE 2024



LE MOT DU PRÉSIDENT

Une autosuffisance à reconquérir



Le porc fait partie des viandes et charcuteries incontournables en France : 93 % de la population déclare en consommer (enquête CSA). Les Français en consomment 31 kg/hab. L'accueil réservé à la nouvelle campagne lancée en 2025 « Le Porc Français, la vraie référence dans l'assiette » montre la sympathie du public pour notre filière. Il est donc très important de maintenir une dynamique de production et de transformation en France.

En 10 ans la consommation de viande et de charcuterie de porc a été quasi stable (baisse de 0,3 % par an). Malheureusement la production n'arrive pas à se maintenir au même niveau (-0,39 % par an) et l'autosuffisance française s'effrite.

De plus, un tiers du cheptel est détenu par des éleveurs de plus de 55 ans. L'enjeu du renouvellement des générations est donc crucial pour la filière porcine. C'est la raison pour laquelle INAPORC milite depuis deux ans pour :

- Une simplification des procédures pour la reprise et l'agrandissement des élevages en France mais aussi,
- Éviter la mise en place de réglementations européennes inadaptées notamment sur la bientraitance animale.

La profession a démontré sa volonté de faire évoluer la production et la transformation en prenant en compte les enjeux sociétaux avec le lancement lors de l'Assemblée Générale de 2024 de la démarche « demain le PORC ». Il est important de garder le cap et de ne pas compliquer la vie des entreprises par des réglementations inadaptées et inefficaces.

Les sujets environnementaux et de bientraitance animale sont majeurs dans cette démarche de responsabilité sociétale, tout comme le sanitaire. Aussi, la poursuite du déploiement des audits Pig Connect Biosécurité et la mise en place, en lien avec la DGAI, d'audits auprès des petits détenteurs ont été au centre des travaux cette année.

L'année 2024 a aussi été marquée par la montée en puissance du référencement des élevages dans la nouvelle démarche « Le Porc Français ». Aujourd'hui, ce sont plus de 85 % des porcs charcutiers qui sont issus d'élevages référencés.

Enfin, les équipes d'INAPORC ont été largement mobilisées par le dossier export. L'ouverture du marché chinois aux abats blancs de porc suivie du lancement d'une enquête antidumping des autorités chinoises contre le porc européen ont émaillé l'année 2024. Dans un contexte géopolitique de plus en plus compliqué, il est important de diversifier les destinations à l'exportation. Pour la première fois en 2024, INAPORC a gagné en lien avec la filière porcine portugaise, un programme de promotion à l'export : destination la Corée et Singapour.

Cette année encore, l'interprofession a démontré sa capacité à s'adapter aux enjeux du moment. Il est important que nous restions unis et solidaires pour défendre et promouvoir notre filière.

Philippe BIZIEN

Toute l'équipe INAPORC à votre écoute



De gauche à droite : Jean-Christophe L'HUILLIER - Anne RICHARD - Fabien VERLIAT - Mylène PETIT
Caroline TAILLEUR - Jean-Edouard LEROY - Aouali ZITOUNI - Gaëlle RECEVEUR
Anne DAUPHIN - Anne FOUCAULT - Jean-Marc MIODINI - Rachel RIVIÈRE

COMITÉ COMMUNICATION..... P. 06

- Communiquer sur la viande de porc et les charcuteries Le Porc Français : une nouvelle signature
- Communication institutionnelle : Améliorer l'image de la filière
- Salon de l'Agriculture : promouvoir la filière auprès du grand public et des politiques

COMITÉ QUALITÉ..... P. 12

- Montée en puissance des référencements des élevages dans la nouvelle démarche Le Porc Français
- Bilan du référencement VPF des entreprises de l'aval

BIENTRAITANCE ANIMALE..... P. 14

- La bientraitance animale, pilier de la stratégie RSO d'INAPORC
- Déploiement du diagnostic de bientraitance des porcs à l'abattoir
- Révision de la réglementation européenne bientraitance animale
- Poursuite des travaux castration, caudectomie et mise à mort

COMITÉ SÉCURITÉ SANITAIRE..... P. 19

- Suivi et prévention contre la Fièvre Porcine Africaine et autres maladies
- Assises du sanitaire
- Définition des engagements et objectifs sur la sécurité sanitaire des élevages et des produits de la démarche RSO INAPORC

COMITÉ RECHERCHE & DÉVELOPPEMENT..... P. 25

- Moyens alloués au comité Recherche et Développement
- Fonctionnement du comité Recherche et Développement
- Travail d'identification des besoins de connaissance et des travaux à mener en priorité en 2023 et 2024
- Programme de R&D financé en 2024
- Restitutions de résultats d'études rendues disponibles en 2024

COMITÉ RSO..... P. 28

- Lancement de la démarche RSO en 2024
- Déploiement et communication
- Feuille de route 2025 de la démarche RSO d'INAPORC

COMITÉ EXPORT..... P. 32

- Connaissance des marchés, veilles économique et concurrentielle : la filière porcine française à l'international
- Ouverture de nouveaux marchés
- Mise en avant de la filière porcine française à l'international
- INAPORC dans le Collectif Export & Souveraineté Alimentaire

COMITÉ COMMUNICATION

Les objectifs d'INAPORC dans sa communication grand public sont de renforcer la place du Porc Français, développer la notoriété du logo, valoriser les atouts de nos produits, inciter à consommer Le Porc Français et promouvoir la filière.



COMMUNIQUER SUR LA VIANDE DE PORC ET LES CHARCUTERIES LE PORC FRANÇAIS : UNE NOUVELLE SIGNATURE

► Une saga décalée pour installer la nouvelle signature avec une identité forte



**LA VRAIE RÉFÉRENCE
DANS L'ASSIETTE**

Pour les 10 ans de la création du logo Le Porc Français, nous passons à **une nouvelle signature qui installe notre logo comme la vraie référence en matière de viande de porc et de charcuterie**, qui met tout le monde d'accord dans l'assiette.

Dévoilé lors de la campagne d'automne 2024, le nouveau territoire de marque se déploie pleinement en 2025 avec une saga décalée qui joue avec les décalages entre générations autour des réfs des uns et des autres. Ces deux spots de 20 secondes mettent en scène un père et sa fille qui n'ont pas les mêmes réfs mais se retrouvent autour des produits.



Le plan media est 100% digital et s'attache à maximiser la vidéo vue à 100%, un objectif qualitatif pour ancrer la nouvelle personnalité de la marque Le Porc Français. Il se déploie en replay TV de TF1 et M6 et via une régie sur toute une diversité de sites qui vont aller chercher notre cible de Responsable des achats 20-49 ans.

**Performances
attendues**

**10 millions
de vues**

**12 millions
d'impressions**

► Un territoire qui se déploie sur tous les terrains

En magasin

La campagne se décline en affiches humoristiques sur la connaissance (ou non) des produits.



Ces affiches à destination des artisans bouchers et charcutiers leur ont été adressées par La Boucherie Française et Charcuterie & Gastronomie. Une parution dans LSA permet de **rappeler à l'esprit des équipes marketing des entreprises de la filière et des distributeurs l'importance de la présence du logo sur les produits et en magasin**, ainsi que les moyens déployés par l'interprofession.

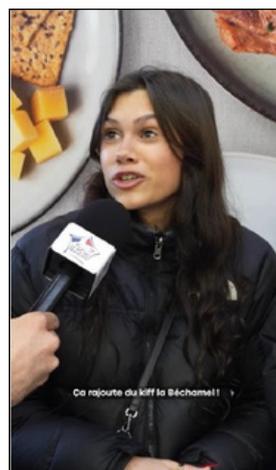
Au Salon de l'Agriculture



Le nouveau territoire de marque s'est déployé au Salon de l'Agriculture avec un stand aux couleurs de la campagne décalée Le Porc Français, la vraie référence dans l'assiette.



Les équipes de Publicis en ont profité pour réaliser des micro-trottoirs pour recueillir les réactions du public et décliner encore l'univers sur les réseaux sociaux.



Sur les réseaux sociaux

Les réseaux sociaux Instagram et Facebook Le Porc Français sont un terrain rêvé pour déployer l'humour du nouvel univers décalé du Porc Français.

La vraie référence dans l'assiette se décline en capsules « Porc de vrai/ Porc de faux », en carrousel sur les « vraies » recettes, en jeux de mots et déclinaison sur les tendances constatées sur les réseaux pour **installer définitivement Le Porc Français comme un acteur qui a la réf !**



COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE : AMÉLIORER L'IMAGE DE LA FILIÈRE

Ce champ d'activité dont s'est doté INAPORC vise trois objectifs complémentaires :

- La pédagogie pour présenter aux différentes cibles la réalité de la filière.
- La transparence en ouvrant la filière, en expliquant et en répondant aux demandes des journalistes.
- La ré-information permanente en combattant les idées reçues et les fausses informations.

► Communiqués de presse

En 2024, INAPORC a publié **11 communiqués de presse** notamment sur l'actualité réglementaire (*annonces de simplification, directive IED, projet de loi d'orientation agricole...*), les enjeux à l'export, la condamnation des intrusions en élevage, le lancement de la démarche RSO " demain le PORC ", les campagnes Le Porc Français.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

INAPORC
LES PROFESSIONNELS DE LA FILIÈRE PORCINE FRANÇAISE

Paris, le 1^{er} février 2024

ANNONCES DU GOUVERNEMENT :
DES AVANCÉES SALUÉES PAR LA FILIÈRE PORCINE.
LA PROFESSION RESTERA ATTENTIVE À LA MISE EN ŒUVRE CONCRÈTE
DES MESURES PROPOSÉES ET RAPPELLE QUE DE NOMBREUX
PROCÉDURES ET TEXTES ADMINISTRATIFS RESTENT À SIMPLIFIER.

Objectif de souveraineté alimentaire précisé dans la loi : cette évolution est importante. La filière porcine française rappelle qu'elle est aujourd'hui la seule viande à avoir maintenu l'autosuffisance de la production par rapport à la consommation.

Réduction des délais de recours pour les ICPE : La profession salue le raccourcissement des délais pour les recours et procédure ICPE. La profession rappelle qu'il conviendra d'harmoniser les seuils ICPE français avec les seuils de la directive européenne EIE (Évaluation des Incidences de projets sur l'Environnement).

► Conférences de presse

Deux conférences de presse ont été organisées à l'occasion du Salon International de l'Agriculture le 1^{er} février et de l'Assemblée Générale de l'interprofession qui a signé le lancement de la démarche " demain le PORC " le 11 juin.





DOSSIER DE PRESSE

DEMAIN LE PORC : LA FILIÈRE PORCINE LANCE SA DÉMARCHE DE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE POUR ASSURER L'AVENIR DE LA VIANDE LA PLUS CONSOMMÉE EN FRANCE

Le porc continue de maintenir sa position de viande la plus consommée en France. Après un repli des volumes vendus en 2023, en raison du rattrapage de la volaille après l'influenza aviaire, les ventes de porc repartent à la hausse en 2024. Dans un contexte de stagnation pour les autres viandes de boucherie, la consommation globale française de porc (incluant consommation à domicile et hors domicile) reprend à +1,6 % sur les deux premiers mois de l'année, portée par la



► Retombées dans les médias

En plus des actions mises en place, **plus de 40 interviews et reportages** ont été organisés avec des journalistes des plus grands médias.



Toujours autosuffisante, la filière française du porc craint pour son avenir

Economie

Visite de Xi Jinping : la France va pouvoir exporter des intestins de porc en Chine, aucune avancée sur le cognac



LA REVUE DE L'INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE DEPUIS 1950



l'interprofession porcine face aux potentielles représailles



AUX CÔTÉS DES ÉLEVEURS / AU CŒUR DE LA FILIÈRE / OUVERT SUR LE MONDE

ÉCONOMIE & ENTREPRISE

La Chine lance une enquête pour dumping sur le porc européen

annonce intervient cinq jours après que la Commission européenne a haussé les taxes douanières sur les véhicules électriques chinois

FÉKIN - correspondant, Bionale des producteurs de porcs, le soutien des autorités locales et



La filière porcine prête à s'engager pour contenir la baisse de la production



Nourrir votre performance

Élevage de porc : la Chine menace



Le spécialiste des rayons frais et épicerie



Si le porc continue d'être la viande la plus consommée en France, la production est fragilisée avec un taux d'auto-suffisance qui est pour la première fois passé sous la barre des 100% au début de l'année.



Cet engagement dans les relations presse a permis de générer :

2 199 Citations

621 Articles et Reportages

7 Passages Radio et TV

Les retombées sont pour 51 % dans la presse professionnelle et 49 % dans des médias généralistes.



SALON DE L'AGRICULTURE : PROMOUVOIR LA FILIÈRE AUPRÈS DU GRAND PUBLIC ET DES POLITIQUES

Le stand INAPORC est au cœur du Village du Cochon dans le Hall 1. Le stand de l'interprofession accueille le public avec des jeux pédagogiques sur l'alimentation des animaux et l'élevage de porcs grâce au témoignage d'éleveurs et avec le concours d'étudiants de l'Agro. 2025 a été l'occasion de renouveler les jeux avec notamment la visite virtuelle d'un élevage de porcs grâce à des lunettes 3D.



L'espace dégustation a également été revu avec la participation d'un animateur qui a mis du liant entre les nombreux intervenants : démonstrations des apprentis du Ceproc, animateurs régionaux qui font goûter leurs produits aux visiteurs et entreprises de charcuterie venues présenter leur métier et leurs produits. Un nouveau quizz sur les produits de charcuterie avec goodies à la clé a permis d'animer l'espace en permanence tout au long de la journée.



Le Salon est aussi l'occasion d'échanges privilégiés avec les décideurs politiques : le Président de la République, le Premier Ministre, les ministres de l'Agriculture, de la Transition Écologique, du Commerce Extérieur mais aussi le Commissaire européen à l'Agriculture et celui dédié à la Santé et au Bien-Être Animal.



Le stand INAPORC permet aussi d'accueillir les délégations étrangères pour promouvoir l'excellence de la filière française. Nous avons ainsi pu recevoir en particulier des délégations des ambassades ou conseillers agricoles de Chine, de Corée, du Japon, du Vietnam, des Philippines, du Mexique ou encore de l'Australie.



COMITÉ QUALITÉ

Le comité Qualité a pour principale mission de gérer les démarches qualité créées par les opérateurs de la filière porcine : historiquement VPF « Viande de Porc Française », QT « Qualité Traçabilité » et depuis plusieurs années le projet de la nouvelle démarche « Le Porc Français ».

Les critères qui constituent ces démarches sont positionnés comme le socle de base des savoir-faire des opérateurs de la filière porcine française : bonnes pratiques et traçabilité. Aussi, un des objectifs du comité Qualité est de faire des propositions au Conseil d'Administration d'INAPORC d'évolution du contenu des cahiers des charges afin de répondre aux attentes des consommateurs et des citoyens.



2024-2025 : UNE ANNÉE MARQUÉE PAR LA MONTÉE EN PUISSANCE DES RÉFÉRENCIEMENTS DES ÉLEVAGES DANS LA NOUVELLE DÉMARCHÉ « LE PORC FRANÇAIS »

L'activité du comité Qualité en 2024 et début 2025 a été consacrée à la poursuite du déploiement de la nouvelle démarche « Le Porc Français », dans le prolongement des travaux initiés auparavant.

Pour rappel, tenant compte de l'évolution des attentes des consommateurs, les représentants professionnels ont souhaité faire évoluer les démarches de la filière, en créant **une nouvelle démarche appelée « Le Porc Français »** constituée des critères suivants, formant son cahier des charges :

- **L'exigence sur l'origine française des animaux et la traçabilité** : critères repris de la démarche VPF (animaux nés, élevés, abattus et transformés en France).
- **Les bonnes pratiques d'élevage** garantissant la sécurité sanitaire et la sécurité des aliments : critères repris de la démarche QT « Qualité Traçabilité ».
- **Des critères nouveaux répondant aux attentes sociétales**, dont des critères estimés incontournables pour la bien-être animale.



Les travaux menés sur l'année écoulée ont poursuivi la concrétisation du projet « Le Porc Français » au travers du déploiement de la démarche auprès des opérateurs de la production.

Ainsi, les fédérations professionnelles d'INAPORC, et en particulier les fédérations du Collège Production ont poursuivi les efforts du déploiement au travers du référencement des éleveurs dans la démarche. Des points réguliers ont été faits en comité Qualité puis en Conseil d'Administration d'INAPORC pour suivre ce déploiement.

Tenant compte de ce suivi et de l'avancement des référencements, le d'Administration d'INAPORC a décidé du lancement officiel de la démarche.

1er juin 2024

Consultation par les abatteurs des valeurs de l'indicateur "Le Porc Français" dans BDPORC

1er juillet 2024

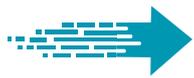
Les carcasses identifiées VPF peuvent être soit conformes au cahier des charges "VPF" ou au cahier des charges "Le Porc Français"

31 décembre 2024

Clôture de l'indicateur QT dans BDPORC



Dans tous les cas, les deux démarches VPF et Le Porc Français permettent l'apposition du logo « Le Porc Français » sur les produits répondant aux critères de ces démarches.



A date, les efforts de déploiement faits par les organisations de l'amont de la filière, ainsi que les investissements réalisés par les éleveurs dans leurs élevages, ont permis le **référencement de plus de 85% des volumes de porcs charcutiers dans la nouvelle démarche « Le Porc Français »**.



BILAN DU RÉFÉRENCIEMENT VPF DES ENTREPRISES DE L'AVAL

Hors cadre du comité Qualité, INAPORC assure également le suivi de la démarche VPF auprès des entreprises de l'aval, qui doivent s'acquitter tous les ans d'un contrôle réalisé par un organisme certificateur externe. Cela concerne **665 entreprises référencées** selon le détail ci-dessous.

Le suivi réalisé par INAPORC consiste à gérer les engagements des entreprises, leurs référencements, des éventuels déréférencements, à mettre à jour les opérateurs et contacts affiliés, et à suivre globalement les contrôles initiaux et annuels, ainsi que les écarts constatés en lien avec les Organismes Certificateurs et les opérateurs.

INAPORC répond aussi à diverses sollicitations comme des validations d'étiquettes packaging, des conseils d'affichage recettes, des exigences techniques, la conformité de l'apposition du logo...



| Entreprises référencées VPF au 15 avril 2025 | |
|--|---|
| 33 | Abattoirs / abattoirs-découpes attenantes |
| 40 | Abattoirs prestataires de service |
| 147 | Ateliers de découpe (séparés de l'abattoir) |
| 135 | Négoce ou Préparation-conditionnement |
| 310 | Ateliers de transformation |
| 665 | Total sites à l'aval de la filière porcine |



LE PORC FRANÇAIS C'EST

Un porc né,
élevé, abattu
et transformé
en France

Une origine France
qui rassure
81%
des sondés

Un logo
connu de
95%
des Français

BIENTRAITANCE ANIMALE

La bientraitance animale, pilier de la stratégie RSO d'INAPORC et sujet au cœur de l'actualité européenne

En 2024-2025, les principaux sujets de bientraitance animale traités par INAPORC ont été :

- la définition de la feuille de route du pilier bientraitance animale de " demain le PORC ",
- la suite du déploiement du diagnostic interprofessionnel de bientraitance à l'abattoir,
- la révision de la réglementation européenne bientraitance animale, notamment transport,
- la poursuite des travaux initiés par la filière porcine française depuis plusieurs années, relatifs aux sujets castration, caudectomie et mise à mort d'urgence en élevage.



LA BIENTRAITANCE ANIMALE, PILIER DE LA STRATÉGIE RSO D'INAPORC

Le pilier bientraitance de la démarche RSO de la filière porcine consiste à agir pour la bientraitance animale au travers de 3 objectifs principaux :

- 50% des truies en bâtiment liberté (verraterie et maternité) en 2035,
- 100% des camions assurant le confort et la bientraitance des animaux pour les grands trajets en 2035,
- 100% des volumes abattus dans un abattoir ayant réalisé un diagnostic interprofessionnel de la bientraitance animale en abattoir en 2030.



En 2024, les travaux de la commission Bientraitance Animale se sont mis en place après le lancement officiel de la démarche " demain le PORC " lors de l'AG d'INAPORC le 12 juin 2024.

La commission Bientraitance a ainsi défini sa feuille de route 2025, afin de viser les objectifs de 2035.

Cela porte sur la **définition des T0 et indicateurs de suivi** pour connaître la situation actuelle et mesurer le chemin à parcourir pour atteindre les objectifs fixés.

Par ailleurs, deux études financées par INAPORC ont été confiées, l'une à la Chambre d'Agriculture de Bretagne pour concevoir des recommandations interprofessionnelles cases liberté pour éclairer dès 2025 les éleveurs dans la conception de leurs projets de bâtiments, et l'autre à l'Ifip pour définir les dispositifs apportant du confort aux animaux sur les transports de plus de 4h30 pour garantir le bien-être des porcs au chargement, pendant le transport et au déchargement.

Les résultats de ces études, les T0 et indicateurs de suivi correspondants sont attendus d'ici la commission Bientraitance Animale qui se tiendra en octobre 2025.



Cela permettra de tenir les premiers objectifs d'étape fixés pour 2025 afin de ne pas prendre de retard dans la poursuite de la mise en œuvre des engagements RSO relatifs à la bientraitance animale à horizon 2035.

Enfin, INAPORC poursuit ses travaux depuis la mise en place en 2021 d'un diagnostic interprofessionnel de la bientraitance animale des porcins en abattoir via des auditeurs tierce partie.

Ce sujet étant initié depuis plusieurs années et INAPORC disposant déjà des indicateurs de suivi nécessaires, il fait l'objet d'un focus spécifique ci-après.





DÉPLOIEMENT DU DIAGNOSTIC DE BIEN-ÊTRE DES PORCS À L'ABATTOIR

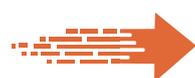
Pour rappel, INAPORC a déployé depuis 2021 un diagnostic interprofessionnel permettant d'évaluer la bien-être des porcins à l'abattoir, inspiré de travaux similaires menés dans la filière bovine, mais tenant compte des spécificités porcines.

Ce diagnostic concerne l'abattage des porcins de tous âges. Il couvre la bien-être des animaux du déchargement jusqu'à leur mise à mort, ainsi que tous les modes d'étourdissement autorisés par la réglementation pour les porcins. Une liste d'indicateurs (*règlementaires, recommandations interprofessionnelles, documentaires*) a été établie en concertation avec les parties prenantes. Une grille de diagnostic permet d'attribuer une note centrée sur l'animal à chacun de ces indicateurs selon des critères définis dans un référentiel associé. Il en résulte un plan d'amélioration élaboré conjointement entre l'auditeur et l'exploitant.

Pour être reconnu, le diagnostic est obligatoirement réalisé par un auditeur habilité.

A date de juin 2025, 5 auditeurs sont habilités pour réaliser les audits INAPORC.

La liste et les coordonnées de ces auditeurs sont disponibles sur demande auprès d'INAPORC.



En cumul à fin 2024, tous les abattoirs qui ont réalisé au moins une fois le diagnostic correspondent à plus de 68 % des volumes abattus, soit une progression de 10 points par rapport à l'indicateur à fin 2023 (58%).

Cette progression correspond à l'entrée de 3 nouveaux abattoirs dans la démarche. Cela montre l'intérêt des opérateurs pour le diagnostic puisqu'un pool d'abattoirs sollicite régulièrement, voire chaque année, des auditeurs pour reconduire l'audit, leur permettant ainsi de mesurer leurs progrès au cours du temps.

Ce diagnostic présente l'intérêt de constituer une grille interprofessionnelle de référence avec une généralisation du contrôle par des auditeurs tiers experts de la protection animale, un système de notation complet, une gestion des actions correctives, une synthèse et une transmission des résultats aux partenaires commerciaux demandeurs.

C'est donc un outil à disposition des abattoirs pour identifier les bonnes pratiques et pistes de progrès en vue des contrôles officiels, tout en apportant des garanties aux clients en réponse aux attentes sociétales.



En 2024, plusieurs travaux ont été menés pour améliorer ce diagnostic et le rendre plus accessible à l'ensemble des abattoirs. En effet, le coût de l'audit pour certains abattoirs de petite taille ou mixtes (abattant les espèces porcines et ruminantes) se révèle dissuasif. Aussi, **INAPORC et INTERBEV ont travaillé à fusionner les diagnostics porcine, bovine et petits ruminants en une seule grille afin de faciliter le travail des auditeurs et ainsi minimiser au maximum le temps passé et donc le coût des audits.**

De même, des contacts ont été pris par les deux interprofessions avec l'administration afin d'évaluer la possibilité d'obtenir des accompagnements financiers pour la réalisation des audits.

Par ailleurs, à la demande des fédérations, notamment Culture Viande, **une note globale a été travaillée et ajoutée au diagnostic** pour permettre une lecture facilitée des résultats de l'audit en complément des **220 items notés** en moyenne lors de la réalisation d'un diagnostic. Cette note globale pourra également servir d'outil de management du progrès pour les abattoirs. Intégrée à la nouvelle version de la grille d'audit de début 2025, cela permettra de la tester désormais.

Afin de contribuer à la diffusion et au déploiement de l'outil de diagnostic interprofessionnel en le portant à la connaissance des opérateurs, des documents de communication ont été réalisés également en 2024. Ils expliquent les raisons de la mise en place d'un diagnostic interprofessionnel, en quoi consiste ce diagnostic et décrivent l'intérêt que peuvent trouver les abattoirs et leurs partenaires commerciaux dans la réalisation du diagnostic.



TROIS BONNES RAISONS de réaliser un diagnostic interprofessionnel d'évaluation de la bientraitance animale à l'abattoir

En France, les abattoirs sont soumis à de nombreux contrôles de la part des services vétérinaires de l'Etat pour vérifier le respect de la bientraitance animale avant et pendant l'abattage. En interne, vos responsables Protection Animale (RPA) supervisent la bonne gestion des animaux, réalisent des autocontrôles et proposent des actions correctives dans une logique d'amélioration continue.

Alors pourquoi réaliser tout de même le diagnostic interprofessionnel dans votre établissement ?
Les filières vous donnent trois raisons :

Un diagnostic pour qui ?

Pour tous les abattoirs souhaitant renforcer leur démarche de progrès et accueillant des animaux des espèces :

- Ovine et caprine • Bovine • Porcine





LE DIAGNOSTIC INTERPROFESSIONNEL de la bientraitance animale à l'abattoir

Méconnu, souvent décrié, l'abattage est au cœur des préoccupations des consommateurs et, plus largement, des citoyens. Dans le cadre de leur stratégie de Responsabilité Sociétale, les filières s'engagent à améliorer le bien-être et la bientraitance animale de l'élevage à la mise à mort des animaux. A ce titre, les fédérations des filières viandes de boucherie ont élaboré à partir de 2020 un diagnostic de la bientraitance animale en abattoir.

QUATRE AVANTAGES DE TRAVAILLER AVEC DES ABATTOIRS impliqués dans la démarche de diagnostic interprofessionnel d'évaluation de la bientraitance animale à l'abattoir

En France, les abattoirs sont soumis à de nombreux contrôles de la part des services vétérinaires de l'Etat pour vérifier le respect de la bientraitance animale avant et pendant l'abattage. Dans les abattoirs, les Responsables Protection Animale (RPA) supervisent la bonne gestion des animaux, réalisent des autocontrôles et proposent des actions correctives dans une logique d'amélioration continue.

En tant que partenaire commercial, quel est votre intérêt à travailler avec des abattoirs ayant réalisé un diagnostic interprofessionnel de la bientraitance animale dans leur établissement ?
Les filières vous donnent quatre avantages :

Enfin, après plusieurs années de mise en place et de début de déploiement du diagnostic interprofessionnel de la bientraitance animale à l'abattoir, que ce soit en filière porcine ou dans les filières ruminantes, le choix a été fait par les professionnels de soumettre ce diagnostic à l'œil d'experts extérieurs.

 **Un comité d'expertise a donc été lancé en septembre 2024** pour recevoir les critiques et avis éclairés de personnes compétentes ayant un œil nouveau et un regard extérieur sur le dispositif (experts de l'INRAE, du Bureau Bien-Être, de vétérinaires, de la Chaire bien-être animal et de la DGA).

Les deux premières réunions tenues depuis ont déjà permis de faire évoluer l'outil de diagnostic pour le rendre plus ergonomique et de soulever de premières réflexions, toujours dans l'objectif de faire progresser la bientraitance animale.



 **RÉVISION DE LA RÉGLEMENTATION EUROPÉENNE BIEN-TRAITANCE ANIMALE**

Pour rappel, le lobbying INAPORC mené en 2023 au niveau européen sur les sujets de bientraitance animale avait posé les bases d'une stratégie d'influence, permettant de rencontrer et sensibiliser les décideurs clés en amont de toute proposition législative. Ceci couplé aux actions concertées des organisations européennes du secteur de l'élevage avait permis de retarder l'adoption par la Commission européenne de ses différentes propositions législatives.

Ainsi, en lieu et place de quatre propositions attendues sur l'élevage, le transport, l'abattage et l'étiquetage, c'était finalement une unique proposition législative relative au transport que la Commission européenne avait publiée début décembre 2023. Cette proposition a été au centre des débats au niveau européen en 2024 en termes de révision de la réglementation bien-être.



INAPORC a coordonné dans ce cadre un groupe de travail INAPORC spécifique au transport, réunissant les opérateurs de la filière intervenant dans le transport des animaux et élargi aux fédérations de transporteurs et vétérinaires. **INAPORC a également coordonné un groupe inter-professions des filières d'élevage français sur le sujet.**



Cela a abouti à la rédaction de notes de positionnements, l'une spécifique au porc et l'autre multifilière, mettant en avant les impacts négatifs de ce projet de règlement transport sur les volets environnementaux, sociaux, économiques, sanitaires et même en termes de bien-être animal.

Ces notes ont alimenté des contributions d'INAPORC, des autres filières et des fédérations dans le cadre des différentes consultations réalisées au niveau européen ou par les pouvoirs publics français sur l'année écoulée.



Proposition d'amendements d'INAPORC

Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil relatif à la protection des animaux pendant le transport et les opérations annexes modifiant le règlement (CE) n° 1255/97 du Conseil et abrogeant le règlement (CE) n° 1/2005 du Conseil

CONSIDÉRANTS

Amendement 1

Texte proposé par la Commission européenne

Considérant 27

(27) Afin de garantir que les voyages ne dépassent pas la durée prévue et de veiller à une meilleure traçabilité, un carnet de route simplifié devrait être introduit pour les voyages de courte durée au sein de l'Union. Complétés par l'organisateur et sans obligation d'approbation de l'autorité compétente, ces carnets de route aideront les autorités compétentes à évaluer les performances des opérateurs lors des inspections et des contrôles. Cela permettra en outre aux autorités compétentes et à la Commission de disposer d'informations sur toutes les opérations de transport.

Proposition d'amendement

(27) Afin de garantir que les voyages ne dépassent pas la durée prévue et de veiller à une meilleure traçabilité, un carnet de route simplifié devrait être introduit pour les voyages de



Ces notes ont également posé les bases des amendements proposés par les filières début 2025 lorsque l'étude du texte a repris au niveau européen à la suite des élections européennes de 2024.

INAPORC a ainsi mené dès 2024 un important lobbying au travers de **17 rencontres de décideurs européens**. Ce travail se poursuivra dans la suite du processus, auprès des eurodéputés, ainsi que tous les décideurs clés des instances européennes, pour faire entendre toutes les difficultés posées par ce projet de texte pour les filières d'élevage européennes.





POURSUITE DES TRAVAUX CASTRATION, CAUDECTOMIE ET MISE À MORT

La filière porcine française est engagée depuis de nombreuses années sur les différents grands enjeux porcins en termes de bien-être animal. Les travaux sont résumés ci-dessous.

Castration sous anesthésie locale

- Depuis le 1er janvier 2022, la France est l'un des seuls pays européens à avoir interdit la castration à vif des porcelets. Si la castration est pratiquée, elle est réalisée sous anesthésie locale et analgésie. Les autres alternatives disponibles en France sont la production de mâles entiers et l'immunocastration.
- Travaux en cours sur l'amélioration du protocole d'anesthésie locale via des tests de nouveaux produits anesthésiques, notamment le Pronesthésic contenant de l'adrénaline pour limiter les saignements lors de l'opération.
- Délégation de l'acte vétérinaire uniquement pour les éleveurs et leurs salariés : la possibilité de modifier le texte pour des équipes volantes qui viendraient en élevage est en attente d'une réécriture de l'instruction technique de la DGAI.

Castration sous anesthésie générale à l'isoflurane

- La filière porcine française demande l'accès à la castration sous anesthésie générale à l'isoflurane, à l'image de ce qui est pratiqué en Suisse et en Allemagne.
- Expertise menée entre INAPORC / Ordre des Vétérinaires sur les possibilités de castration sous isoflurane par des éleveurs, à cadre réglementaire constant.
- Les travaux se poursuivent pour voir s'il est possible de définir un cadre de formation et lever les questions posées par l'Autorisation de Mise en Marché de l'isoflurane qui n'est pas spécifique à la castration des porcelets.

Lutte contre la caudectomie en routine

- Un plan national de lutte contre la caudectomie en routine a été déployé depuis 2018 pour tenter de trouver des solutions aux problèmes de caudophagie qui peuvent survenir en élevage porcin.
- Un projet d'essais en élevages commerciaux porté par LCA-IFIP-SNGTV/AVPO est actuellement en cours (projet C3PO), financé à hauteur de 100 000 € par INAPORC et 100 000 € par la DGAI.
- **Ses résultats sont attendus pour 2026.**

Mise à mort d'urgence en élevage

- La filière porcine française s'est investie depuis de nombreuses années sur la mise à mort d'urgence en élevage en proposant, il y a plus de 10 ans, un manuel à destination des éleveurs, dans l'objectif d'accompagner leur formation sur le sujet. La diffusion de ce guide n'avait jusqu'alors pas pu être réalisée du fait de l'absence de validation par l'administration.
- **Avec le projet Casdar COURAGE en cours (2024-2026) porté par l'Ifip et qui se concentrera sur ce sujet et la recherche d'alternatives, la filière espère pouvoir proposer de nouvelles alternatives aux éleveurs à l'issue du projet** pour permettre la mise à jour du manuel. Cela ouvrira ensuite la voie aux formations.

Avec des opérateurs formés à la bien-être des animaux à tous les maillons, et se dotant toujours plus d'outils pour faire progresser la bien-être animale, la filière porcine française travaille de longue date pour améliorer ses pratiques.

COMITÉ SÉCURITÉ SANITAIRE

INAPORC et l'Association Nationale Sanitaire Porcine (ANSP) mettent en place des actions en France pour protéger les élevages et la filière dans son ensemble et se préparer à une éventuelle crise sanitaire. La profession a développé des outils au service des éleveurs et de la filière.



SUIVI ET PRÉVENTION CONTRE LA FIÈVRE PORCINE AFRICAINE ET AUTRES MALADIES

INAPORC et l'Association Nationale Sanitaire Porcine (ANSP) suivent depuis plusieurs années l'évolution des différentes maladies animales à impacts sanitaire et économique majeurs tels que la Fièvre Porcine Africaine mais aussi le SDRP, la Fièvre Aphteuse, les virus influenza porcins... au niveau européen et mondial.

Ce suivi a pour objectif d'informer l'ensemble des opérateurs du niveau de risque lié à l'apparition ou la diffusion de ces maladies en France et de mettre en place des actions pour protéger les élevages et la filière dans son ensemble et se préparer à une éventuelle crise sanitaire.

► Construction de la stratégie nationale biosécurité en élevage de porcs

Après plus de 4 ans de déploiement de l'application Pig Connect Biosécurité, sur la base du volontariat, 7 476 sites d'élevage en activité ont été audités au moins une fois.

Ces sites d'élevage représentent 55% des sites professionnels (c'est-à-dire déclarés dans BDPORC en production de rente, sélection, multiplication ou centre d'insémination) et 90% du volume de la production porcine (calcul effectué sur la base des animaux abattus en 2024, données actualisées au 26/03/2025).

Parmi les sites d'élevage audités, **8% ont un accès plein air et 15% sont qualifiés d'indépendants.**



L'analyse des résultats permet de mettre en évidence que **26% des sites d'élevage audités sont qualifiés de conformes**, c'est-à-dire qu'ils respectent les exigences réglementaires relatives aux items prioritaires.

Il est également intéressant de noter que **plus de 2 000 sites d'élevage sont sur le point de devenir conformes** (c'est-à-dire qu'il leur reste moins de 3 non-conformités à lever), **ce qui permettrait de rendre 60% de la production porcine française conforme aux principales exigences relatives à la biosécurité.**

Il est à souligner que les non-conformités sont essentiellement liées à des défauts d'observance de la biosécurité (utilisation du sas sanitaire par exemple) plutôt qu'à des problèmes structurels.



Sur la base de ce constat et pour accompagner les éleveurs dans la compréhension des mesures de biosécurité essentielles pour protéger leur élevage, l'Ifip a réalisé deux vidéos d'information sur la FPA, sur demande et financement de l'ANSP, disponibles sur ce lien :

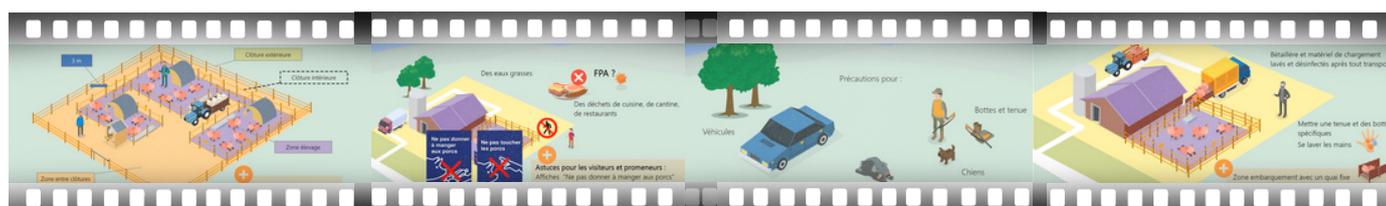
<https://biosecurite.ifip.asso.fr/formations-gratuites>



La première présente la FPA et les principales sources de contamination d'un élevage. Elle s'adresse à tous les types d'élevage.



La deuxième, qui s'adresse plus particulièrement aux petits détenteurs et aux élevages plein-air, présente les mesures de biosécurité indispensables pour protéger un élevage.



La FPA est en France ? Quelles conséquences pour mon élevage ? Mise en place de zones réglementées

Cas 1 : FPA en élevage
Zone réglementée (ZR)

Cas 2 : FPA en faune sauvage
Zone réglementée (ZR)

Mouvements d'animaux à partir et vers des élevages des zones réglementées interdits.

Dérogations possibles à cette interdiction sous conditions : application de mesures de biosécurité, contrôles en élevage de la biosécurité par un vétérinaire officiel et tests éventuels avant mouvement...

Pour vous aider, faites réaliser un audit Pig Connect Biosécurité.

Augmentez mes chances :
d'obtenir une dérogation aux interdictions de mouvements
de maintenir mon activité

À éviter :
Des risques en stockage des mouvements ou des mouvements plus limités pour mes porcs et pour les visiteurs qui en sont les lieux.
Des risques de perdre des débouchés commerciaux pour mes porcs.

Site ANSP, Site ifip Biosécurité

L'ANSP a également réalisé deux affiches à destination des éleveurs sur les mesures de biosécurité essentielles et sur les liens entre biosécurité et FPA :



Vigilance Fièvre Porcine Africaine

Que faire pour protéger mon élevage et toute la filière ?

Je mets en place des mesures de BIOSÉCURITÉ dans mon élevage.

Notamment :

- Interdiction de nourrir mes porcs avec des déchets de cuisine.
- J'empêche tout contact entre les porcs de l'élevage et des sangliers sauvages.
- J'insiste aux personnes visitant dans mon élevage le port d'une tenue et des chaussures dédiées.

Je contacte mon vétérinaire en cas de signes cliniques évocateurs de FPA.

Parte d'appétit, fièvre (> de 40°C), abattement, rougeurs sur le peu (oreilles, abdomen), mortalité anormale.

Pour m'aider

Pig Connect BIOSÉCURITÉ

Je demande à mon technicien ou vétérinaire un audit Pig Connect Biosécurité.

Résultat à atteindre : satisfaisant ou conforme

Site ANSP, ifip Institut du porc, Site ifip Biosécurité

Tous ces éléments mettent en avant la nécessité de poursuivre l'accompagnement auprès de tous les éleveurs afin d'améliorer le niveau global de biosécurité des élevages porcins français. C'est pourquoi l'ANSP et INAPORC proposent que la réalisation d'audits Pig Connect Biosécurité soit rendue obligatoire par un accord interprofessionnel étendu.

Il est souhaité que les éleveurs puissent bénéficier d'un accompagnement dans la durée sur la biosécurité permettant ainsi une élévation individuelle et collective du niveau de biosécurité des élevages. Cet audit obligatoire serait alors financé par les éleveurs et la fréquence de réalisation des audits de contrôle pourrait être conditionnée au résultat de l'audit.

Un projet d'accord interprofessionnel a été rédigé à l'automne 2023. Après analyse par la DGCCRF en 2024, il nous a été indiqué qu'il ne pouvait pas faire l'objet d'une extension en l'état. **Le sujet est toujours en cours de discussion avec les services de l'Etat afin d'obtenir une version du projet d'accord interprofessionnel acceptable par la DGCCRF.**

► Biosécurité lors du transport

Le transport des porcs est l'un des principaux risques de transmission de maladies entre pays, régions ou élevages. La situation sanitaire européenne vis-à-vis de la FPA, mais aussi de la Diarrhée Epidémique Porcine (DEP), doit collectivement nous inciter à renforcer les mesures de biosécurité lors du transport et en particulier le nettoyage-désinfection des camions de transport d'animaux.

Pour cela, l'ANSP et INAPORC coordonnent, avec l'expertise technique de l'Ifip, le déploiement d'un plan d'action sur l'ensemble du territoire visant à sécuriser le transport des porcs.

Ce plan d'action s'articule autour de deux actions :

- 1 - **Recensement de l'ensemble des aires de lavage** permettant de réaliser un nettoyage/désinfection des camions de transport de porcs.
- 2 - **Organisation d'une campagne d'audits** des aires de lavage de camions de transport de porcs.

En 2024, le travail a été axé sur :

- La réalisation de nouveaux audits d'aires de lavage : **15 nouveaux audits d'aires de lavage en abattoir ou hors abattoir ont été réalisés en 2024** par l'Ifip et financés par l'ANSP
- Le déploiement de l'application d'audit Pig Connect Biosécurité Transport – aire de lavage, développée par l'ANSP et réalisée avec l'Ifip, disponible depuis le mois d'avril 2023, qui permet d'évaluer le niveau de biosécurité des aires de lavage de camions de transport de porcs.
- **37 audits réalisés depuis la publication de l'application** sont enregistrés dans la base de données.



► Devenir des animaux et des viandes issus de zone réglementée en cas de FPA

En cas de déclaration d'un cas de FPA en France, les mouvements de porcins à partir des élevages situés dans la zone réglementée seront interdits, ainsi que les mouvements de produits germinaux, sous-produits animaux, viandes et produits à base de viande issus de ces animaux.

Des dérogations à ces interdictions pourront être accordées à condition de respecter un certain nombre de critères en élevage (*niveau de biosécurité suffisant, surveillance continue hebdomadaire de la mortalité dans les élevages, surveillance programmée et avant mouvements par un vétérinaire officiel...*) et dans les entreprises de l'aval (*obtention de l'agrément MCA pour les abattoirs et dans certains cas pour les entreprises de transformation et les entrepôts...*).



En 2024/2025, INAPORC, en lien avec l'ANSP, Culture Viande et la Fict, a axé son travail de préparation à une crise sanitaire liée à la FPA sur les conditions à respecter dans les élevages et les entreprises de l'aval pour déroger aux interdictions de mouvements d'animaux et de produits à partir des élevages situés dans la zone réglementée.

Au niveau des élevages, l'ANSP, en lien avec INAPORC, a été force de proposition auprès de la DGAI pour identifier les critères de biosécurité à évaluer dans les élevages de la zone réglementée pour déroger aux interdictions de mouvements. Une comparaison des exigences européennes, françaises et italiennes a été réalisée par l'ANSP et une première proposition de grille d'audit a été faite à la DGAI en novembre 2024.

Le travail se poursuit et la grille d'audit qui sera utilisée par les vétérinaires officiels en cas de FPA dans les zones réglementées devrait bientôt être finalisée.

Après diffusion de cette grille d'audit, une correspondance pourra être réalisée par l'ANSP, en lien avec INAPORC, avec les audits Pig Connect Biosécurité et des pré-statuts pourront être attribués aux élevages dans BDPORC.



Un travail important est également mené par les fédérations de l'aval, notamment Culture Viande et la Fict, en lien avec INAPORC, afin :

- D'accompagner les abattoirs à l'**obtention des agréments dits « MCA »** (pour **Maladie Contagieuse de catégorie A**) leur permettant d'abattre des animaux issus de zones réglementés.
- D'obtenir la **reconnaissance de nouveaux traitements d'atténuation à appliquer aux produits**, ce qui permettra d'élargir la gamme des produits qui pourront être commercialisés en France et au niveau communautaire en cas de FPA.



Afin de partager l'ensemble des connaissances, état d'avancement de la recherche, évolutions réglementaires, démarches professionnelles sur la FPA et son anticipation, l'ANSP et l'Ifip, avec la collaboration scientifique de l'ANSES, ont organisé en **janvier 2025 une journée technique sur la FPA intitulée « la FPA dans tous ses états », à destination de l'ensemble des opérateurs de la filière, qui a réuni environ 350 participants.**

Lors de cette journée, des présentations ont notamment été réalisées par INAPORC, La Coopération Agricole Nutrition Animale et le SNIA, l'ANSP, Culture Viande et une table ronde intitulée « Est-on prêt ? » a permis d'entendre le témoignage concret d'opérateurs de chaque maillon de la filière. Cette mobilisation montre l'intérêt de toute la filière pour ce sujet. Les équipes d'INAPORC ont épaulé l'ANSP et l'Ifip dans l'organisation de cette journée.



► **Coordination du dispositif du ministère de l'Agriculture visant à financer des audits biosécurité auprès de certains éleveurs de porcs et des éleveurs de sangliers**

Le ministère de l'Agriculture a décidé d'octroyer **une aide de 2 millions d'euros** dans son plan de prévention de la FPA, **pour déployer, durant l'année 2025, 3 000 audits biosécurité** chez certains éleveurs de porcs et dans les élevages de sangliers.

Après publication du marché public en juillet 2024, l'ANSP s'est vu attribuer le marché, en partenariat avec l'Ifip et la SNGTV.



L'objectif premier de cet accompagnement financier de l'État est de renforcer le niveau de protection des élevages de suidés (porcs et sangliers) vis-à-vis de la FPA.

Pour cela, les éleveurs éligibles et volontaires bénéficieront sans frais d'un état des lieux approfondi du niveau de biosécurité et de conseils par un auditeur vétérinaire spécialement formé. Les techniciens ou experts formés pourront également réaliser ces audits en cas de refus du vétérinaire.

L'ANSP a été chargée de définir les élevages éligibles à cette aide, au regard des ressources financières disponibles.

Les élevages éligibles sont :



- **les petits détenteurs de porcins**, c'est-à-dire ceux ayant commercialisé moins de 1 000 porcs en 2023, et n'ayant pas eu d'audit Pig Connect Biosécurité depuis le 1^{er} janvier 2022, soit 5 108 éleveurs en métropole et 166 en Outre-Mer ;
- **les 316 élevages de sangliers** recensés dans BDPORC

L'état des lieux du niveau de biosécurité est réalisé via l'outil d'audit Pig Connect Biosécurité développé par l'ANSP avec l'Ifip et la SNGTV.

Le second objectif du projet est de former davantage d'auditeurs habilités à réaliser des audits Pig Connect Biosécurité, en priorité les vétérinaires, puisqu'ils seront mobilisés par l'État pour réaliser les visites obligatoires de biosécurité en cas d'introduction de FPA en France.

Un courrier postal a été envoyé à tous les éleveurs éligibles en janvier 2025 pour leur rappeler l'importance de la biosécurité, leur présenter le dispositif d'aide et les inciter à contacter leur vétérinaire.

Au 19 mai 2025, 193 auditeurs ont été formés, dont 159 vétérinaires. On peut également noter que 134 personnes supplémentaires ont visionné le module de e-learning, permettant à 51 vétérinaires supplémentaires d'être habilité à réaliser des audits Pig Connect Biosécurité.



Au niveau des audits, 426 audits ont été réalisés auprès des éleveurs éligibles. 44 % d'entre eux concernent des sites avec un accès plein-air.



Le dispositif sera déployé jusqu'à la fin de l'année 2025, avec l'objectif de réaliser 3 000 audits auprès des éleveurs éligibles et de former 600 auditeurs.



ASSISES DU SANITAIRE

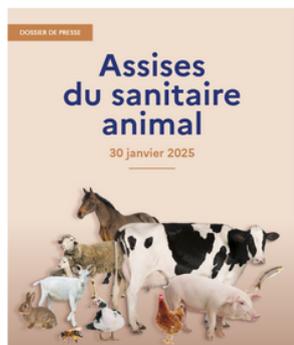
L'année 2024 et le début de l'année 2025 ont été marqués, du point de vue de la santé animale, par :

- L'arrivée de la FPA à l'ouest de l'Allemagne, à 70 km de la France, en juin 2024 ;
- La poursuite de la détection de cas de FPA dans la faune sauvage et dans les élevages au nord de l'Italie, sans pour autant que le virus se rapproche de la frontière française ;
- La déclaration de foyers de Fièvre Apathétique en Europe : en janvier 2025 en Allemagne, puis en mars 2025 en Hongrie et Slovaquie ;
- La multiplicité des crises sanitaires touchant différentes espèces en France, notamment les ruminants avec la MHE et la FCO ainsi que les volailles et les canards avec l'Influenza aviaire.

C'est dans ce contexte sanitaire complexe que la ministre de l'Agriculture a souhaité lancer les Assises du sanitaire en décembre 2024, afin d'inciter les filières animales à réfléchir à l'organisation du système sanitaire actuel et revoir son fonctionnement.

INAPORC s'est pleinement investi dans ce dossier en dressant, en janvier 2025, un constat du système sanitaire français actuel via une analyse AFOM (Atout – Force – Opportunité – Menace).

Ce dossier sera l'occasion de réaffirmer notre demande de rendre obligatoire la réalisation des audits Pig Connect Biosécurité, ceci afin de renforcer les mesures de prévention dans les élevages de porcs.



DÉFINITION DES ENGAGEMENTS ET OBJECTIFS SUR LA SÉCURITÉ SANITAIRE DES ÉLEVAGES ET DES PRODUITS DE LA DÉMARCHE RSO INAPORC

Le comité Sécurité Sanitaire d'INAPORC a travaillé en 2024, en lien avec le comité RSO, à la définition des engagements à horizon 2035 et des objectifs intermédiaires du **pilier sécurité sanitaire des élevages et des produits**, l'objectif principal étant d'offrir au consommateur une garantie sur la sécurité des aliments et de poursuivre les efforts quant à l'amélioration continue de la performance sanitaire de la filière.

En accord avec l'ANSP, les engagements et objectifs à atteindre d'ici 2035 pour le maillon amont sur la biosécurité ont été validés à l'unanimité dès 2023.

Des groupes de travail spécifiques, rattachés au comité Sécurité Sanitaire, se sont réunis en 2024 afin de définir les engagements à prendre sur le volet sécurité sanitaire des produits. Un consensus a été trouvé en avril 2024, à l'issue du 2ème séminaire RSO.

Les éléments validés lors du séminaire RSO d'avril 2024 sont les suivants :

Avec la démarche RSO d'INAPORC "**demain le PORC**", la volonté de la filière est de **renforcer les garanties de sécurité sanitaire et de santé publique**, notamment en travaillant sur l'amélioration de la gestion de la biosécurité dans les élevages et lors du transport et en renforçant les plans de maîtrise des différents dangers microbiologiques pour prévenir les risques sanitaires.



Pour cela, la filière porcine française s'engage :

- A déployer d'ici 2030 des audits biosécurité dans 100% des élevages de porcs et des aires de lavage des camions de transport de porcs ;
- A renforcer le plan de maîtrise de la sécurité sanitaire de la filière.

Concernant le renforcement du plan de maîtrise de la sécurité sanitaire de la filière, le comité Sécurité Sanitaire d'INAPORC a confié à l'Ifip en 2025 la mise à jour du document « **Dispositif de maîtrise des salmonelles dans la filière porcine française** » rédigé en 2018 par l'Ifip.

Cette mise à jour permettra de recenser et analyser les actions en place aux différents maillons concernant la maîtrise des salmonelles, voire d'identifier les indicateurs pertinents et les dispositifs de surveillance permettant d'évaluer le niveau de maîtrise des salmonelles jusqu'au consommateur.

COMITÉ RECHERCHE & DEVELOPPEMENT

Le comité Recherche et Développement a pour mission de sélectionner les études scientifiques répondant aux besoins de connaissance prioritaires exprimés par les fédérations professionnelles d'INAPORC et d'accompagner leur financement dans la mesure des capacités budgétaires.



MOYENS ALLOUÉS AU COMITÉ RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT



Le budget alloué en 2024 au programme de Recherche et Développement effectué avec l'Ifip et les autres organismes de recherche, et comprenant les achats de données nécessaires aux études, est de 730 000 € au total.

En plus d'assurer une cohérence dans les sujets d'étude qui bénéficient de cet accompagnement financier, la volonté du comité est également d'orienter la recherche sur des thématiques jugées importantes pour la filière porcine française.



FONCTIONNEMENT DU COMITÉ RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Tous les ans, le comité Recherche et Développement effectue les étapes de son processus de décision :

► Bâtir un programme de R&D annuel

- L'identification des axes stratégiques de travail pour la filière porcine,
- Un appel à expression des besoins de connaissance auprès des Fédérations professionnelles membres d'INAPORC, des Associations Régionales Porcines et un appel à proposition de projets de R&D auprès des ingénieurs de l'Ifip,
- Une hiérarchisation des projets d'étude au regard des priorités pour la filière porcine et des possibilités budgétaires,
- La proposition d'un programme de recherche pour validation par le Conseil d'Administration d'INAPORC,

► Prendre connaissance des résultats fournis par les études des programmes précédents, pour prévoir l'avenir de la recherche

- La restitution par les chercheurs des connaissances nouvelles
- La décision quant à la valorisation de ces résultats : publications, transfert de connaissances via le réseau professionnel, etc...
- L'identification des perspectives : nouvelles études pour poursuivre l'acquisition de connaissances / création d'outils d'aide à la décision, informatisation.

Le comité Recherche et Développement s'intéresse prioritairement à la recherche appliquée. Il s'agit d'études ou de projets répondant aux questions prioritaires pour la filière porcine et devant produire des connaissances directement utilisables par ses opérateurs.

Le comité Recherche et Développement s'intéresse également aux études en économie, afin de produire des références et des indicateurs issus d'observatoires. L'économie est abordée en tant que véritable discipline scientifique.

L'Ifip est le partenaire privilégié de la filière porcine pour ses travaux de R&D. Depuis sa création en 2003, INAPORC a fait le choix de capitaliser sur les connaissances et l'acquisition de compétences au sein des équipes de l'Ifip. Il s'agit d'un choix de filière fort. Grâce à cette proximité entre l'Ifip et INAPORC, la filière porcine bénéficie du savoir-faire scientifique acquis et entretenu depuis plusieurs années à l'Ifip.



TRAVAIL D'IDENTIFICATION DES BESOINS DE CONNAISSANCE ET DES TRAVAUX À MENER EN PRIORITÉ EN 2023 ET EN 2024

Courant 2022, les participants du comité Recherche et Développement se sont livrés à un exercice de brainstorming afin d'identifier les besoins de connaissances scientifiques.

Grâce à cette forme de réflexion collective, il était souhaité être le plus exhaustif possible.

Les participants ont d'abord répertorié un très large éventail de sujets d'actualité, qui ont été ordonnés par thématique et par maillon de la filière.

Dans un second temps, les participants ont passé en revue toutes les idées et les ont priorisées entre elles.

Ce travail d'identification et de priorisation des besoins a d'abord donné lieu au programme de R&D 2023.

Ce programme de R&D bâti en 2023 comportait des études pluriannuelles, dont l'affectation budgétaire a été proratisé sur 2023 et 2024.

Le budget R&D 2024 était donc déjà en partie utilisé pour financer des études déclenchées en 2023.

Compte tenu de l'évolution à la baisse du budget ayant pu être alloué à la recherche collective, et du mécanisme d'affectation précédemment décrit, deux études nouvelles ont pu être déclenchées.

L'ensemble des action inscrites au programme de R&D 2024 est détaillé ci-dessous.



PROGRAMME DE R&D FINANÇÉ EN 2024

Le programme de R&D 2024 se compose de trois ensembles d'études :

- Les observatoires économiques permanents,
- Les études nouvelles en économie,
- Les études relevant des techniques d'élevage, des viandes et des produits transformés.

Les chapitres suivants détaillent les travaux financés en 2024, qu'il s'agisse d'études nouvelles engagées en 2023 ou d'études pluriannuelles initiées auparavant et poursuivies en 2024.



Les observatoires économiques permanents

- Le Porc par les Chiffres
- Veille internationale de la compétitivité sur les filières porcines :
 - Veille sur les entreprises de la viande, fiches de synthèse
 - Réseaux Interpig et Agribenchmark, participation et valorisations
 - Indicateur de Compétitivité : Collecte, analyse, synthèse, rédaction
 - Compétitivité Alimentation Animale
- Suivi et expertise des échanges internationaux de porc + Tableaux de bord
- Suivi et expertise de la consommation + Tableaux de bord
- Tableau de bord conjoncturel sur toute la filière

| Indicateurs Filière Porcine | | | |
|--|----------------|-----------|-----------|
| Tableau de bord conjoncturel | | | |
| ALIMENTATION ANIMALE | Valeur en 2024 | % en 2024 | % en 2023 |
| Indice de prix des matières premières | 110,8 | +0,8% | -1,5% |
| Prix des matières premières (PMA) | 100,0 | +0,2% | -0,4% |
| Prix d'achat carcasses pour porc d'engraissement | 100,0 | +0,2% | -0,4% |
| Prix d'achat PMA engraissement, porc | 100,0 | +0,2% | -0,4% |

| FORCE D'ÉLEVAGE | | | |
|---|----------------|-----------|-----------|
| Indice de coût de revient du porc d'engraissement | | | |
| Indicateur | Valeur en 2024 | % en 2024 | % en 2023 |
| Alimentation | 107,8 | +0,8% | -1,5% |
| Autres charges opérationnelles et de structure | 107,8 | +0,8% | -1,5% |
| Coût de revient total | 100,0 | +0,2% | -0,4% |
| Équilibre de coût de revient | 2% | | |



- Tableau de bord sur les marchés des céréales et des tourteaux pour l'alimentation animale
- Baromètre Porc, revue mensuelle sur les marchés (parution 100 % électronique)
- Prévission du prix du porc et de l'aliment (réalisation, publication, groupes de travail)
- TB Indicateurs de la filière Porcine (construction initiale + mises à jour régulières)
- Achat de données, réalisation et présentation du bilan annuel "charcuterie" par Kantar Worldpanel
- Groupement de commandes pour la réalisation d'une étude relative à l'analyse des données financières des entreprises du secteur de la charcuterie, réalisé par la Banque de France



Partenaire de vos innovations

Conjoncture marchés de la filière porcine

Décembre 2024

Pôle Economie - IFIP
 Léa Dutoit (marchés des matières premières et alimentation animale)
 Eliska Husson (marchés du porc et pièces de découpe)
 Valérie Diot (marchés de la distribution et de la consommation)

Avec le concours financier d'Inaporc



Deux études nouvelles en économie

- **Exercice PI-Zhu-II** – Quantification prospective de l'impact économique des pertes supportées par les entreprises de l'aval en cas de FPA.
- **Étude C-Ways Nutrimétrie** - Enquête alimentaire pour la mesure des niveaux de consommation des Français.

Les études relevant des techniques d'élevage, des viandes et des produits transformés

- **Panel INAPORC** pour le suivi des usages en 2022 des antibiotiques en élevage
- Développement et validation d'une **méthode d'analyse des nitrites et nitrates** dans les produits carnés par chromatographie ionique selon le projet de norme ISO PR ISO WD 7158 – campagne sur la teneur en nitrate (nitrite) de la viande de porc
- **Équipements de flambage sur ligne d'abattage** : proposition de méthodologie pour déterminer les paramètres clefs d'efficacité du procédé et pour définir les modalités de surveillance de son fonctionnement en cours d'abattage
- **RésAutoVet** - Construction d'un Réseau d'éleveurs permettant le suivi Automatique des traitements Vétérinaires
- **Base de données Salmonelles** - Pulsotypage des souches de Salmonella transmises à l'Ifip
- **C3PO** - essais terrain de bandes à queues entières



RESTITUTIONS DE RÉSULTATS D'ÉTUDES RENDUES DISPONIBLES EN 2024

Les présentations de résultats et rapports d'étude détaillés de ces travaux sont disponibles sur demande auprès d'INAPORC

► **Évaluation de la concentration en ammoniac dans l'ambiance pour le bien-être des porcs & construction d'un outil d'aide à la décision pour les éleveurs.**

Étude du programme de R&D 2022 budgétisée à 22 185 €, restituée par Nadine GUINGAND.

► **Rappels et connaissances nouvelles sur le défaut déstructuré et les moyens de prédiction.**

Somme de connaissances issues de plusieurs études INAPORC et autres guichets de financement lors des années précédentes, restituées par Antoine VAUTIER.

► **Programme Dataporc - Evaluation de la qualité des viandes.**

Étude pluriannuelle inscrite sur les trois programmes de R&D 2020 à 2022, budgétisée à 100 000 €, et restituée par Antoine VAUTIER.

► **Impact d'un refroidissement long sur le développement de Clostridium botulinum psychrotrophe durant la conservation de jambon cuit sans nitrite ou à teneur réduite en nitrite.**

Étude du programme de R&D 2020 budgétisée à 70 000 €, restituée par Bastien FREMAUX

► **Comparaison de deux génétiques DUROC versus une génétique PIETRAIN NN qualitative française pour une offre différenciée en viande fraîche et jambon sec.**

Effet combiné avec le mode d'élevage sur paille versus caillebotis et la saison d'élevage,

Étude pluriannuelle inscrite sur les trois programmes de R&D 2019 à 2021, budgétisée au total à 182 388 €, réalisée par l'Ifip en partenariat avec PYRAGENA, la Ferme Expérimentale des Trinottières et la Chambre Régionale d'Agriculture des Pays de la Loire, dont une nouvelle partie des résultats est aujourd'hui restituée par Sandrine SCHWOB et Patrick CHEVILLON.

► **Outil « Plan de contrôle – CertiViande » historique des autocontrôles des entreprises et analyse des résultats des données collectives de salmonelles sur carcasses à partir de PDC**

Cette restitution par Alain LE ROUX est une synthèse permise grâce à la participation volontaire des entreprises à l'outil interprofessionnel qui leur a été proposé dès 2014, consistant en une plateforme web où télécharger leurs résultats d'autocontrôles. Cet outil avait été développé en 2 étapes financées par INAPORC :

1. Action programme de R&D 2013 budgétisée à 76 175 € intitulée « Pérennisation du plan de contrôle "CERTIVIANDES" : développement du BDD et d'une plateforme web », qui avait consisté à informatiser l'outil permettant de renseigner les résultats d'autocontrôles microbiologiques.
2. Action programme de R&D 2016 budgétisée à 40 000 €, intitulée « Développement de la base de données et la plateforme web pour le suivi des résultats des analyses dans le cadre du plan Export Russie », qui avait notamment consisté à étendre l'outil aux dangers chimiques (contaminants parmi les résidus médicamenteux, les métaux lourds, les radionucléides...) et physiques (corps étrangers).



Début 2025, INAPORC a organisé, en collaboration avec l'IFIP et la CAB, une session de présentation de connaissances sur le bien-être animal
Un succès avec + de 110 participants

COMITÉ RSO



Œuvrer pour valoriser les atouts de la filière porcine française, formaliser et renforcer ses engagements au regard des attentes sociétales, à travers une démarche collective de responsabilité sociétale : " demain le PORC ".



2024 - LANCEMENT DE LA DÉMARCHE RSO

En 2024, la démarche de Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO) d'INAPORC, baptisée "**demain le PORC**", a été lancée lors de l'Assemblée Générale d'INAPORC au mois de juin 2024.

► Consultation et finalisation

Fin 2023, une consultation interne des régions a été menée. Elle a rassemblé plus de 250 acteurs de la filière. Ce travail a permis d'identifier les attentes et les axes d'amélioration en interne. Une fois cette étape réalisée, la démarche a été discutée avec des parties prenantes externes pour affiner les orientations stratégiques.

L'approche a ainsi été enrichie par une consultation approfondie impliquant des acteurs internes et externes, incluant les :

- **Institutions** notamment : **ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, Direction générale de l'Alimentation**
- Banques et autres organismes para-agricoles

Un focus particulier a été mis sur la **présentation de la démarche aux ONG**, afin de garantir une **transparence totale** sur la stratégie de la filière. Cette démarche visait à instaurer un dialogue ouvert et à s'assurer que les engagements pris par INAPORC étaient bien compris. Les ONG ont ainsi pu contribuer et questionner la démarche.

Ces rencontres ont abouti à la validation de cinq piliers stratégiques avec des objectifs clés à atteindre d'ici 2035.

► Organisation du séminaire de finalisation

Pour assurer un déploiement efficace de la démarche RSO, un **séminaire de finalisation** a été organisé afin de **valider les engagements et objectifs à atteindre d'ici 2035**. Ce séminaire a permis de réunir les **membres du Conseil d'Administration d'INAPORC** et le **comité RSO**, afin de confirmer les orientations stratégiques de la filière porcine, en s'assurant de leur alignement avec les objectifs de durabilité et de responsabilité.

Lors de cet événement, un travail approfondi a été réalisé sur **les feuilles de route** qui guideront les actions concrètes à mettre en place pour atteindre les objectifs définis. Ces feuilles de route détaillent les actions à entreprendre dans les prochaines années, ainsi que les responsabilités et indicateurs de suivi associés.



7 régions
250 acteurs
consultés



Chaque commission a ainsi pu élaborer des plans d'action opérationnels, garantissant une mise en œuvre efficace et mesurable des engagements pris.

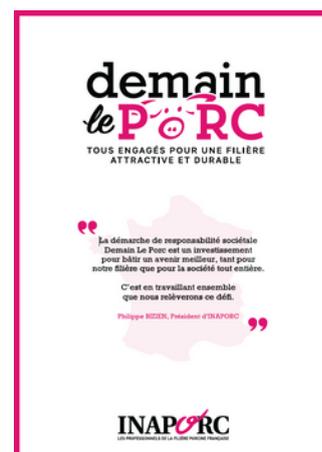


DÉPLOIEMENT ET COMMUNICATION

► Identité visuelle et communication

Dans un **second temps**, la **communication de la démarche** a été finalisée avec une approche collaborative. Cette phase a permis de **définir l'identité visuelle** de la démarche RSO et de concevoir les **supports de communication** nécessaires pour sa diffusion. L'implication des parties prenantes a été essentielle pour s'assurer que ces supports incarnent pleinement les valeurs et les objectifs de la démarche, tout en favorisant une large adhésion et une compréhension claire auprès de tous les acteurs de la filière.

Afin d'optimiser la visibilité et l'adhésion, plusieurs supports ont été développés : **un logo, une plaquette d'information résumant les actions et objectifs ainsi que 5 vidéos de présentation.**



Le lancement officiel a eu lieu lors d'une **conférence de presse** et durant **l'Assemblée Générale d'INAPORC**, renforçant son ancrage institutionnel.



► Structuration des travaux

Pour assurer un déploiement efficace, des **commissions thématiques** ont été mises en place, appuyées par des **groupes de travail spécifiques**.

Les commissions auront pour mission de définir les indicateurs précis à suivre pour atteindre les objectifs, à assurer leurs suivis mais aussi à faire progresser les acteurs de la filière sur les sujets concernés.

- **Commission Environnement** : Pilotage des initiatives en faveur de la réduction des émissions et du recyclage.
- **Commission Attractivité et Conditions de Travail** : facilitation de la transmission des exploitations et du bien-être des acteurs de la filière.
- **Commission Souveraineté Alimentaire** : Actions pour maintenir la souveraineté de la filière porcine française et assurer une production porcine française rentable et équitable.
- **Commission Bien-être Animal** : Continuer à progresser en termes de bien-être animal.
- **Commission Sécurité Sanitaire** : Renforcer les garanties de sécurité sanitaire et de santé publique.

► Définition des feuilles de route pour 2025

La dernière étape de 2024 a été consacrée à l'élaboration des feuilles de route pour 2025, permettant de structurer les actions à venir selon les cinq piliers de la démarche RSO. Chaque commission a défini des objectifs opérationnels afin d'assurer une mise en œuvre efficace et mesurable des engagements pris. Cette planification stratégique garantit une continuité et une montée en puissance des initiatives engagées pour renforcer la durabilité et la responsabilité de la filière porcine française.



FEUILLE DE ROUTE 2025 DE LA DÉMARCHE RSO D'INAPORC

La démarche de responsabilité sociétale "demain le PORC" est un investissement pour bâtir un avenir meilleur, tant pour notre filière que pour la société toute entière. C'est en travaillant ensemble que nous relèverons ce défi.

Philippe BIZIEN, Président d'INAPORC

La démarche RSO "demain le PORC" repose sur **5 engagements et 14 objectifs mesurables** à atteindre d'ici 2035.

Des commissions dédiées ont été créées pour compléter les groupes existants et couvrir tous les piliers de cette initiative.

Des groupes de travail temporaires sont également mobilisés pour traiter des sujets spécifiques en fonction des besoins.



Commission Environnement

Feuille de route 2025 :

- **GT Amont :**

Construction de l'indicateur des émissions de GES et de NH3 pour le maillon de l'élevage.

Étude des leviers de décarbonation et de diminution du NH3 en élevage.

Propositions pour l'application Pig Connect.

Construction des indicateurs de suivi de la consommation en énergie et en eau.

(*) Dans la limite de la disponibilité de la matière des filières de recyclage et de la garantie de la sécurité sanitaire des aliments.

Objectifs principaux :

- **Réduction de 25% des émissions de GES de la filière sur 20 ans.**
- **Réduction de 25% des émissions d'ammoniac pour le maillon de l'élevage.**
- **90% de matières recyclées dans les emballages UVCi.(*)**
- **Optimisation de l'utilisation des ressources en énergie et en eau :** Réduction de 15% de la consommation d'eau dans les entreprises équipées de stations d'épuration.
- **GT Aval :**
 - Construction de l'indicateur des émissions de GES pour les maillons abattage, découpe et transformation.
 - Coordination des questionnaires et études de la FICT et de Célène.
 - Suivi des études sur l'alimentarité des matières recyclées.



Commission Souveraineté Alimentaire

Objectifs principaux :

- **Garantir la souveraineté alimentaire avec une autosuffisance de minimum 100%.**
- **Au moins un produit sur deux porte le logo "Le Porc Français" dans les linéaires.**

Feuille de route 2025 :

- **Construction d'un observatoire de la production :**
Création d'indicateurs semestriels pour le suivi de la production à différents maillons.
- **Définition d'une méthodologie pour mesurer la part des produits Le Porc Français en rayon.**
- **GT Valorisation des Pièces :**
Élaboration de critères pour mieux valoriser les pièces. Réalisation d'enquêtes pour identifier les marges de progression et proposer des actions concrètes.
- **Construction d'un guide de la contractualisation :**
État des lieux de la contractualisation dans la filière par un organisme indépendant.



Commission Sécurité Sanitaire



Objectifs principaux :

- **100% des élevages et des aires de lavage audités en matière de biosécurité d'ici 2030.**
- **Poursuivre la réduction sur l'exposition des porcs aux antibiotiques et sur la teneur en nitrites des charcuteries.**
- **Renforcer le plan de maîtrise sanitaire de la filière.**

Feuille de route 2025 :

- **GT Maîtrise Sanitaire :**
Finalisation d'un audit salmonelle en abattoir. Mise à jour de l'inventaire des actions en faveur de la maîtrise des salmonelles en filière porcine. Identification des indicateurs de suivi.
- **GT Biosécurité :**
Déploiement des audits Pig Connect Biosécurité en élevages et dans les aires de lavage.



Commission Attractivité

Objectifs principaux :

- **100% des élevages porcins transmissibles repris.**
- **100% des indicateurs du baromètre qualité de vie au travail ont atteint leurs objectifs.**

Feuille de route 2025 :

- **GT Reprise des Exploitations Transmissibles :**
Collaboration avec les chambres d'agriculture, les centres de gestion, et les banques pour définir les critères de transmissibilité. Exploration des leviers financiers pour faciliter la transmission des élevages.
- **GT Baromètre QVT Amont :**
Création d'enquêtes pour évaluer les conditions de travail des éleveurs.
- **GT Baromètre QVT Aval :**
Identifier les indicateurs issus des rapports de branche.

Commission Bien-être Animal



Objectifs principaux :

- **50% de truies en bâtiments liberté d'ici 2035.**
- **100% des camions équipés pour renforcer le confort des porcs pour les trajets supérieurs à 4h30.**
- **100% des porcs abattus dans des abattoirs ayant réalisé un diagnostic interprofessionnel de bien-être animal d'ici 2030.**

Feuille de route 2025 :

- **Truies en Liberté :**
Définition d'un point de départ (T0) et d'indicateurs de suivi. Conception de recommandations pour guider les éleveurs vers les cases liberté.
- **Transport :**
Définir un T0 et un indicateur de suivi. Définir les dispositifs apportant du confort aux animaux sur les transports de plus de 4h30.
- **Diagnostic interprofessionnel BTA abattoir :**
Poursuite des travaux des comités régissant le diagnostic interprofessionnel.

COMITÉ EXPORT

Le comité Export d'INAPORC réunit des représentants de la filière porcine française, des experts (Ifip), ainsi que des représentants de l'administration française (FranceAgriMer). Il a pour missions de définir les actions à mener pour développer le commerce porcin français à l'international et accompagner les entreprises françaises à l'export.

Ses travaux alimentent les échanges réguliers d'INAPORC et de ses familles professionnelles avec le ministère de l'Agriculture, la DGAI et les Conseillers Agricoles des Ambassades de France établies dans les pays cibles des exportations de produits porcins français. Cela permet d'ouvrir des marchés, lever les éventuels blocages rencontrés par les exportateurs, mais aussi d'obtenir des accompagnements financiers pour des actions de promotion export vers les marchés cibles.

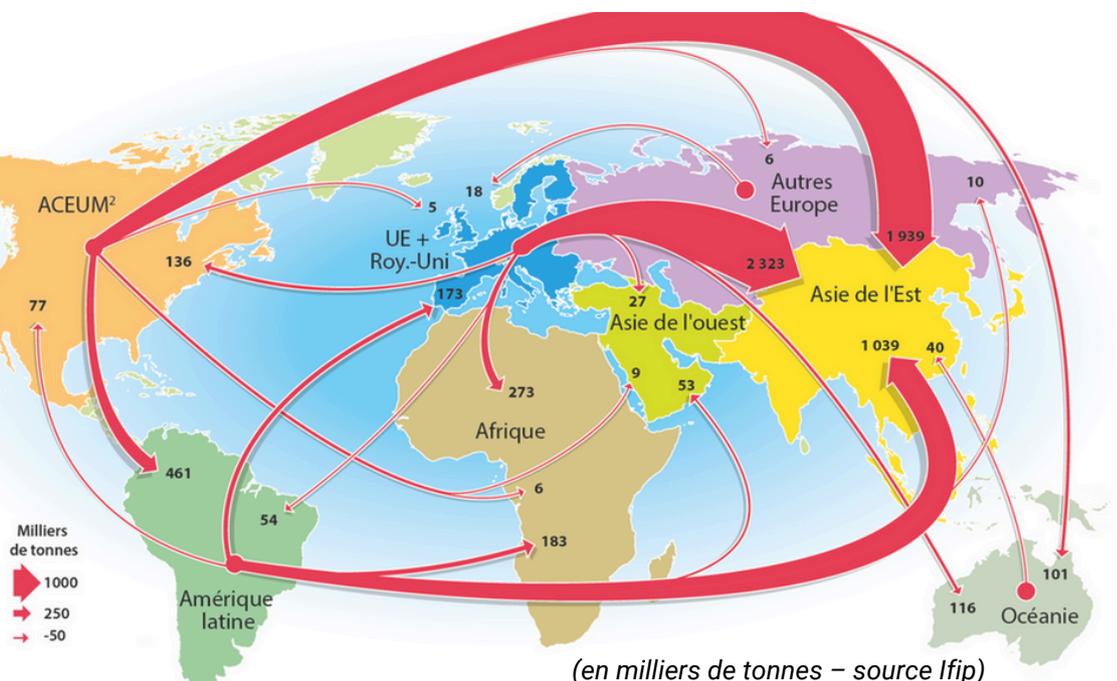
En appui de ce comité, et du fait de l'importance du marché chinois, à la fois dans le commerce international, mais surtout pour la France dont la Chine reste la 1^{ère} destination export, **INAPORC a investi depuis 2012 dans une structure de représentation en Chine pour faciliter les échanges sur ce marché.**



Ainsi, les professionnels de la filière porcine française peuvent s'appuyer sur deux salariés chinois, qui travaillent aussi pour le compte des interprofessions bovine, du vin et du foie gras. Ces salariés ont permis d'établir des relations durables pour la filière porcine française avec les officiels et les professionnels chinois.

INAPORC, en appui des autorités françaises, a mené pendant plusieurs années des actions auprès du gouvernement chinois et des principaux pays clients de la France (Corée du Sud, Japon, Philippines, etc.) pour les inciter à accepter le principe de zonage des maladies de l'OIE afin de sécuriser les échanges commerciaux. Pour rappel, un accord historique a été signé en décembre 2021 avec la Chine. Les négociations se sont poursuivies en 2024/2025, notamment avec le Japon et le Vietnam, afin d'obtenir un accord similaire.

Les échanges internationaux de produits porcins en 2024



En 2024-2025, les actions export d'INAPORC se sont poursuivies selon quatre axes :

- ▶ La connaissance des marchés, veilles économique et concurrentielle,
- ▶ Les travaux pour ouvrir de nouveaux marchés notamment les abats blancs en Chine,
- ▶ La mise en avant de la filière porcine à l'international,
- ▶ L'engagement d'INAPORC dans le Collectif Export & Souveraineté Alimentaire.



CONNAISSANCE DES MARCHÉS, VEILLES ÉCONOMIQUE ET CONCURRENTIELLE : LA FILIÈRE PORCINE FRANÇAISE À L'INTERNATIONAL

Dans le cadre de leur mission de connaissance des marchés et des flux commerciaux, FranceAgriMer et plusieurs interprofessions, dont INAPORC, ont constitué un groupement de commandes pour la fourniture de données sur les échanges internationaux de produits. Ceci permet d'analyser le potentiel des différents marchés et d'adapter la stratégie à l'export. Ces informations sont mises à disposition des professionnels de la filière porcine et de l'Ifip et permettent un suivi de la situation de la filière française à l'international.

Troisième pays producteur de porcs en Europe (2,1 millions de tonnes), derrière l'Espagne et l'Allemagne, la France a exporté, en 2024, 710 600 tonnes de viandes (= 2023), produits de charcuterie et coproduits.

La principale destination, qui est restée quasiment stable en 2024 (-0,5%) après un fort recul de 16,4% en 2023, reste la Chine avec 115 200 tonnes. Viennent ensuite l'Italie (88 800 t soit +5,7% / 2023) et l'Espagne (79 800 t soit +0,5% / 2023).

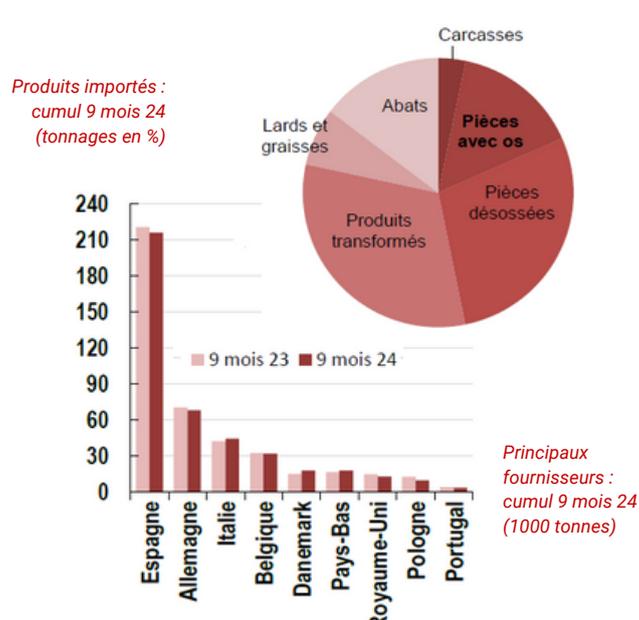
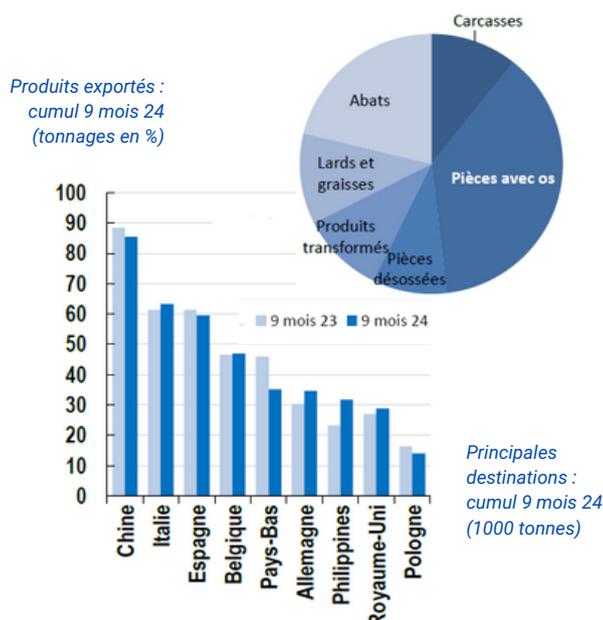
Derrière la stabilité des volumes export français en 2024, on note une hausse vers les Pays-Tiers (+5%) mais une baisse vers le marché européen (-2,7%). En valeur, ces volumes ont été moins bien valorisés (1 752 millions d'euros soit -4,2% par rapport à 2023).

- ▶ **3ème pays producteur de porcs (2,1 M de tonnes)**
- ▶ **En 2024 la France a exporté 710 600 t de viandes, produits de charcuterie et coproduits**
- ▶ **1ère destination : la Chine avec 115 200 t**

Echanges commerciaux français en produits à base de porc (source Ifip)

Les exportations des pièces avec os (259 700 t en 2024), **continuent de représenter la plus grosse partie des volumes exportés par la France**, suivies par les abats (151 100 t), carcasses (80 600 t), lards et graisses (80 300 t), puis produits transformés (72 900 t) devant les pièces désossées (66 100 t).

En 2024, **la France a importé en volume** 612 200 t soit **+0,8% par rapport à 2023**, et en valeur pour 2 364 millions d'euros soit **-1,7%**. L'Espagne reste le 1er fournisseur avec 286 200 t importées (-1,5% par rapport à 2023) suivie par l'Allemagne (93 500 t / +0,4% par rapport à 2023) et l'Italie (58 800 t / +5,7% par rapport à 2023).



La France importe 29% de sa consommation, principalement des produits à forte valeur ajoutée tels que produits transformés (194 800 t) ou pièces désossées (171 500 t), ce qui contribue à la dégradation du solde commercial. Avec des exportations autour de 28%, **l'auto-apvisionnement de la filière porcine française s'établit à 98,5% en 2024.**



OUVERTURE DE NOUVEAUX MARCHÉS : EXEMPLE ABATS BLANCS / CHINE

Cet axe de travail, intimement lié au sanitaire, est fondamental pour l'interprofession afin de sécuriser, maintenir les exportations et offrir de nouveaux débouchés aux exportateurs français. INAPORC travaille en étroite coopération avec ses familles (Culture Viande, FICT et La Coopération Agricole) et les autorités françaises sur tous les marchés cibles.

L'année 2024 s'ouvrait avec tous les signaux au vert dans le contexte des 60 ans des relations diplomatiques France-Chine : tout était aligné pour faire aboutir des dossiers importants avec le premier marché export de la filière porcine française afin de célébrer cet anniversaire.

INAPORC a tout mis en œuvre avec ses fédérations, FranceAgriMer, la DGAI et l'Ambassade de France en Chine, pour obtenir l'élargissement de l'accès au marché chinois pour les abats blancs de porc via l'organisation d'un séminaire technique dédié au sujet en mars 2024.



Puis la tenue d'un stand sur deux salons importants : le SIAL Shanghai et la CIIE en Chine afin de permettre d'une part les contacts avec des importateurs chinois, et d'autre part des rencontres avec les officiels chinois. Cela s'est concrétisé par l'obtention début mai 2024 de l'élargissement de l'accès au marché chinois pour les abats blancs via la signature d'un protocole entre la France et la Chine.

La France Agricole

Le marché chinois s'ouvre aux abats blancs de porc français

7 mai 2024 - Anne-Silvieg ASCHEHOUG

Un accord d'accès aux exportations d'abats blancs de porc français en Chine vient d'être signé entre le ministre de l'Agriculture français, Marc Fesneau et Yu Jinhua, le ministre chargé des douanes chinoises.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

INAPORC
LES PROFESSIONNELS DE LA FILIÈRE PORCINE FRANÇAISE

en collaboration avec



LA FILIÈRE PORCINE SE FÉLICITE DE L'OUVERTURE DU MARCHÉ CHINOIS AUX ABATS BLANCS DE PORC

Le Président chinois Xi Jinping, actuellement en visite en France, a signé le 6 mai avec le Président français Emmanuel Macron, un protocole qui va permettre d'exporter les abats blancs de porcs français vers la Chine (estomac et intestins...). Inaporc, l'interprofession du Porc Français et Culture Viande, se félicite de la conclusion de cet accord pour lequel elles travaillent de longue date. Cette signature représente en effet l'aboutissement du travail

Des accords avec la Chine pour les filières de la volaille et du porc

Un accord sur le zonage des exportations de volailles en cas d'influenza aviaire, ainsi que des accords d'accès au marché chinois pour les abats et protéines transformées de porc viennent d'être conclus entre la France et la Chine, lors de la visite du président Xi Jinping.

Article réservé aux abonnés. [Je m'abonne >](#)

Publié le 07 mai 2024

Partager

Lire plus tard

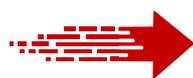
La filière a ensuite subi un coup de tonnerre à la suite de cette grande avancée avec le lancement d'une enquête antidumping par les autorités chinoises à l'encontre du porc européen (hors charcuterie) en juin 2024. Tout comme d'autres filières (Cognac, Lait), le porc devenait ainsi un dommage collatéral de sujets dépassant largement le cadre de la filière porcine, cette enquête étant une mesure de rétorsion aux décisions prises par l'Union européenne sur les voitures électriques.

INAPORC s'est mobilisée pour accompagner les entreprises dont les produits étaient visés par cette enquête **et a assumé le coût des procédures juridiques nécessaires (plus de 40 000 € à date)**, notamment le dépôt d'un rebuttal (*réfutation juridique des accusations de dumping*) en lien avec les homologues européens.

INAPORC a en effet assuré une coordination avec les homologues européens afin de mutualiser les coûts lorsque cela était possible et afin de sensibiliser les instances nationales et européennes sur les conséquences d'une taxation des produits porcins, et les aides nécessaires le cas échéant.

À cet effet, **INAPORC a financé à l'Ifip une étude d'impact (impact estimé selon les niveaux de taxes de l'ordre de 500 millions sur 4,2 milliards € de CA amont) et mené une large offensive de communication** via des rencontres de tous les ministères influents et par voie de presse.

Depuis, l'enquête antidumping constitue une épée de Damoclès qui subsiste pour la filière. **Les résultats de l'enquête devraient être connus d'ici l'été 2025.**



Malgré tout, INAPORC, en lien avec ses fédérations, poursuit le suivi des travaux nécessaires (enregistrement des entreprises exportatrices dans le système chinois CIFER, audits visio et physiques des entreprises...), pour que l'ouverture obtenue avec l'élargissement du marché chinois aux abats blancs se concrétise par l'arrivée de premiers containers en Chine en 2025.

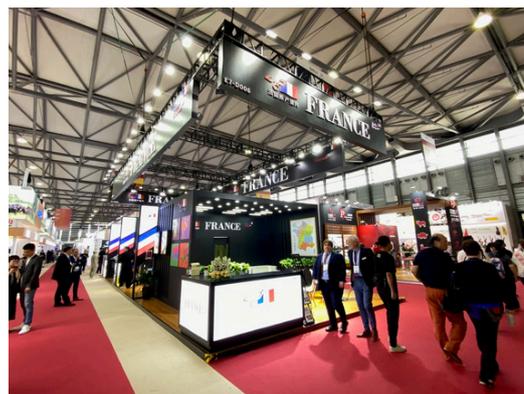


MISE EN AVANT DE LA FILIÈRE PORCINE FRANÇAISE À L'INTERNATIONAL : SALONS PROFESSIONNELS INTERNATIONAUX ET PROMOTION EXPORT

INAPORC organise des stands collectifs sur les salons internationaux identifiés comme les plus importants par les professionnels en accompagnement des entreprises exportatrices. Cela permet aux entreprises françaises d'être présentes sous la bannière « Le Porc Français », ainsi que sous la marque ministérielle « Taste France ». Cela permet également à INAPORC d'accueillir les officiels du pays dans lequel se tiennent les salons.

INAPORC a réitéré en 2024 sa présence au SIAL Shanghai et à la CIIE (France pays à l'honneur) du fait de l'importance d'assurer une présence française pour les 60 ans des relations diplomatiques France-Chine.

Pour le SIAL Shanghai 2024, 5 entreprises ont été co-exposantes sur le stand INAPORC : Bell France, FIPSO, Salaisons du Mâconnais, Tradival et Vallégrain/Algo Foods. **Pour la CIIE, 7 entreprises porcines** ont été co-exposantes : Aoste, Bell France, Fipso, Groupe Bigard, Sacor, Salaisons du Maconnais et Tradival.



SIAL Shanghai mai 2024



CIIE Shanghai novembre 2024

Si la Chine reste le principal marché export de la filière porcine française, INAPORC cherche néanmoins à diversifier ses actions export afin de sécuriser les débouchés sur d'autres marchés. Ainsi, en 2024, **INAPORC a déposé un programme européen avec les homologues portugais pour promouvoir le porc et les charcuteries sur la Corée et Singapour, programme remporté à l'automne 2024.**



D'ores et déjà, 7 entreprises françaises ont pu en bénéficier en participant à des salons début 2025, le FHA Singapour et le Food and Hotel Seoul. **Ce programme appelé « Pork in Style »** comprendra également des masterclasses, voyages d'acheteurs et communications réseaux sociaux. **Il est prévu pour 3 ans jusqu'en 2027.**



INAPORC DANS LE COLLECTIF EXPORT & SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Enfin, puisque l'export est une clé indispensable pour assurer l'équilibre des débouchés des produits issus du porc et donc garantir la souveraineté alimentaire de la France, INAPORC poursuit les travaux dans lesquels elle s'est engagée depuis début 2024 en lien avec le Centre national pour la promotion des produits agricoles et alimentaires (CNPA) au sein du **collectif Export et Souveraineté alimentaire** (<https://www.export-agroagri.fr/>)

Cela vise à sensibiliser les élus français et le grand public pour faire comprendre que le renforcement de l'export est une nécessité et que sans compétitivité et performance à l'export, il n'est pas possible de pérenniser le modèle alimentaire français, investir pour l'avenir et répondre aux besoins des consommateurs avec des produits accessibles et de qualité. Le Collectif appelle également à des politiques publiques cohérentes donnant des perspectives aux acteurs des filières.

Au final, grâce aux professionnels qui osent le défi de l'export et aux équipes qui les accompagnent au quotidien, que ce soit au niveau des entreprises, des fédérations ou d'INAPORC, la filière porcine française contribue à la souveraineté alimentaire de la France.



Communiqué de presse

Face à la menace protectionniste de pays majeurs, le Collectif Export & Souveraineté Alimentaire appelle la France et l'Europe à s'engager pour renforcer l'accès des filières à des marchés alternatifs.

Paris, le 2 avril 2025 - Ces dernières années, le contexte géopolitique instable et multipolaire a représenté une perte d'opportunités pour les producteurs et entreprises du secteur agricole et agroalimentaire français (fermeture du marché russe, difficultés d'accès au marché algérien...). Ce contexte a notamment contribué à la baisse de la puissance exportatrice de la France : en 2024, la balance commerciale des produits agricoles et agroalimentaires s'élève à 4,9 milliards, un niveau historiquement bas. Aujourd'hui, la perspective de la hausse des droits de douane aux Etats-Unis et les mesures antidumping de la Chine risquent d'affecter à nouveau les exportations de nombreuses filières françaises et européennes. Ce risque est d'autant plus grave que, malgré la baisse des performances de ces dernières années, les exportations des secteurs agricoles et agroalimentaires demeurent à la première place, tous secteurs confondus, en termes de valeur exportée (14,1% de la valeur totale des exportations françaises contre



AVEC L'EXPORTATION, MAÎTRISONS NOTRE DESTIN ALIMENTAIRE !

Les dix-huit propositions

Pour une relance durable de l'export agricole et agroalimentaire

Composition de l'Interprofession Nationale Porcine



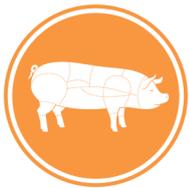
Collège Alimentation



Collège Production



Associations Porcines autres régions : Interp'aura ; Interporc Nord-Picardie, Franche-Comté, Bourgogne, Grand-Est ; Ariporc centre ; Midiporc & Paca-Corse



Collège Abattage Découpe



Collège Transformation



Fédération du Commerce et de la Distribution



Collège Distribution



INAPORC
LES PROFESSIONNELS DE LA FILIÈRE PORCINE FRANÇAISE

5, rue Lespagnol - 75020 PARIS - FRANCE
Tel : +33 (0)1 44 93 60 00 - Fax : +33 (0)1 44 93 60 01
E-mail : inaporc@inaporc.asso.fr - www.leporc.com

Le Porc Français   @Inaporc  